

Loup et élevage

Une cohabitation est-elle possible ?

Conférence - Débat

Mercredi 18 décembre 20h

Habitat Jeunes Les Oiseaux – 48 rue des Cras Besançon

Le loup avait disparu de nos contrées à la fin du 19^{ème} siècle. Il est maintenant de retour dans le massif du Jura.

Protégé par la convention de Berne (bien que son niveau de protection ait été abaissé ce 3 décembre), il entretient avec l'homme une relation singulière. Imprégnant notre imaginaire tout comme notre patrimoine culturel, sa protection est une cause populaire auprès de 80% de Français. Il est même parfois idéalisé comme symbole du monde sauvage.

Pourtant ce retour n'est pas sans conséquences dans les régions de pastoralisme. Dans les Alpes, où il est présent depuis plus longtemps, des solutions de protection ont été expérimentées. Dans le massif du Jura, où la présence du loup est plus récente, les spécificités de l'élevage plus dispersé qui y est pratiqué rendent plus difficiles les mesures de protection.

Ainsi, depuis 2022, ce sont 70 attaques sur des troupeaux de vaches montbéliardes qui ont été recensées dans le département du Doubs. Le Val de Mouthe a été particulièrement touché en fin d'été.

Aux conséquences économiques pour les éleveurs, que les indemnités ne compensent pas complètement, s'ajoute bien souvent un traumatisme psychologique pour eux-mêmes et leurs familles.

Ce retour du loup soulève beaucoup de questions, de notre rapport au vivant non domestique au maintien d'un pastoralisme qui façonne nos paysages ...

A-t-il néanmoins un rôle positif dans les écosystèmes ?

Alors, protection ? régulation ? éradication ? Et comment ?

Pour nous aider à y réfléchir, nous avons invité deux acteurs de terrain :

Pierre-Henry PAGNIER, éleveur à Chaux-Neuve, chambre d'agriculture 25-90

Emmanuel CRETIN, France Nature Environnement 25, LPO Bourgogne Franche-Comté

Ça vous intéresse ? N'hésitez pas à diffuser cette invitation autour de vous